

RIVIÈRE OIGNIN



Travaux de restauration écologique



Éléments de contexte

Sur le territoire du Haut-Bugey, **les cours d'eau ont fait l'objet d'aménagements anthropiques importants jusque dans les années 90** : rectification, curage, barrage, etc. C'est particulièrement vrai pour l'Oignin.

L'Oignin a pour origine la confluence à Maillat du Borrey et du ruisseau de la Doye de Condamine. On considère le Borrey comme étant le cours supérieur de l'Oignin. Il se jette dans l'Ain en limite des communes de Samognat et Matafelon-Granges, un peu en aval du barrage de Coiselet.

L'Oignin s'écoule sur environ 26 km (axe sud-nord) avant de rejoindre l'Ain, et draine ce bassin-versant. Cette rivière (qui prend son appellation l'Oignin à partir de la commune de Maillat) prend ses sources sur la commune d'Aranc, au sud du bassin-versant.

Aujourd'hui, et en réponse à des problématiques de **forte incision du cours d'eau, de risque de déstabilisation de talus et de déconnexion avec les milieux humides annexes**, les travaux qui vont être réalisés par le SR3A permettront de restaurer un système vertueux avec une diversité écologique et un maintien des usages.

Des travaux en adéquation avec 4 objectifs

- ✧ **Restaurer les fonctionnements du cours d'eau**
La création de sinuosités et de bras morts confère un fonctionnement plus naturel. De même que l'installation de structure de diversification par l'utilisation de bois mort
- ✧ **Préserver et/ou favoriser la biodiversité**
L'amélioration de la fonctionnalité du cours d'eau est créatrice d'habitats diversifiés, lieux de refuge pour la faune/flore associée
- ✧ **Meilleure gestion du risque inondation**
Création de chenaux secondaires permettant d'atténuer les débordements afin de protéger les habitations, les personnes et les terres agricoles
- ✧ **Réactiver et restaurer les habitats alluviaux**
La réhausse du lit de l'Oignin ainsi que la réouverture de bras secondaires permettront de régénérer ces habitats aujourd'hui disparus

900

mètres linéaires
de banquettes

1320

mètres linéaires
réouverture de bras secondaires

1320

mètres cubes
de réinjection sédimentaire

120

structures
de diversification (épis, embâcles, souches...)

1 La création d'un lit emboîté

La mise en place de banquettes alluvionnaires au sein même du cours d'eau permet à la fois de retrouver un lit d'étiage fonctionnel et de conserver un lit moyen pour le passage des crues. Ce fonctionnement en double lit améliore la qualité des habitats aquatiques.

2 La diversification des habitats aquatiques

Sous forme d'amas de branches et de troncs d'arbres fixés les uns aux autres pour résister aux crues, ces structures reproduisent ce que l'on pourrait trouver naturellement dans les cours d'eau. Au droit de ces embâcles, des processus d'érosion et de dépôt de sédiments se réalisent, créant une multitude d'abris naturels pour les poissons et invertébrés vivants dans la rivière.

3 L'amélioration des annexes hydrauliques

L'élargissement du lit sur certaines zones ainsi que le recreusement de nouveaux bras secondaires permettent la création de zones où l'eau circule très faiblement, créant de véritables refuges pour les amphibiens, odonates et pour les poissons en période de reproduction.

4 Le maintien du profil en long

Des enrochements sont installés dans le fond du lit à certains endroits pour maintenir le profil en long du cours d'eau et lui éviter un enfoncement.

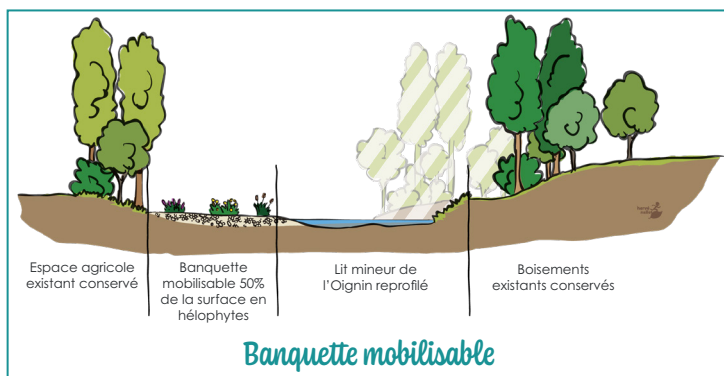
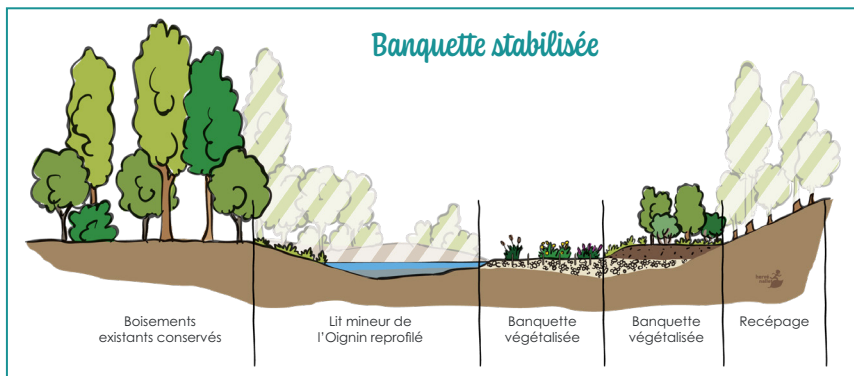
5 L'aménagement de clôtures et abreuvoirs

La mise en place de clôtures et abreuvoirs maintient l'accès à la rivière indispensable aux animaux tout en préservant la qualité des milieux aquatiques de l'Oignin.

6 La création de corridors écologiques

La végétalisation des berges ainsi que la plantation d'une haie permettent aujourd'hui de retrouver des habitats forestiers fonctionnels. Cela signifie notamment une érosion naturelle des berges limitée et une autoépuration de l'eau qui reste dès lors de très bonne qualité. La renouée du Japon, espèce exotique envahissante, a été retirée et enfouit dans le sol.

Restaurer le fonctionnement hydrologique de l'Oignin



Légende

-  Banquettes mobilisables
-  Banquettes stabilisées
-  Zone d'enfouissement de la Renouée du Japon

Une restauration inscrite dans l'Espace de Bon Fonctionnement

Dans le cadre de l'étude de définition de l'Espace de Bon Fonctionnement (EBF) de l'Oignin et de sa restauration réalisée en 2018-2020 par le SR3A, la concertation a permis de définir une emprise acceptable et acceptée par les usagers et les partenaires territoriaux.

Montant des travaux :

- 720 560,71 € HT

Financements :

- 60 % Agence de l'Eau RMC
- 20 % Département de l'Ain

Travaux

Maître d'œuvre



Coordination



Travaux réalisés par



Partenaires financiers et techniques



Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents

15 rue Marcel Paul

01500 Ambérieu-en-Bugey

04.74.37.42.80

contact@ain-aval.fr



www.ain-aval.fr